



Paris, le 3 juin 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Histoire des mutuelles : La Mutualité Française publie la saison 2 de la série d'été en huit épisodes



Comme l'année précédente, chaque lundi du 3 juin au 22 juillet, la Mutualité donnera l'occasion de découvrir l'histoire des mutuelles. Réalisée par l'historienne Charlotte Siney-Lange, cette série d'été en huit épisodes reviendra, à travers des acteurs clés, des dates et des lieux emblématiques, sur des événements marquants qui ont contribué à façonner la protection sociale d'aujourd'hui.

« Au-delà des activités assurantielles en santé, la Mutualité Française représente un mouvement social. Cette série montre le rôle majeur que les mutuelles jouent pour notre société et comment elles apportent des solutions aux enjeux de santé et de protection sociale, explique Thierry Beudet, président de la Mutualité Française. Qu'il s'agisse d'acteurs ayant marqué de leur empreinte la vie de la Mutualité, d'innovation ou de changement de paradigme, ces chroniques ont pour ambition de mieux faire comprendre les valeurs, l'identité et la capacité de résilience des mutuelles à travers un regard rétrospectif sur leur histoire. »

Pour vous abonner à notre newsletter, [cliquez ici](#).

Pour découvrir le 1er épisode la série d'été, [cliquez ici](#).

A propos de l'auteur

Charlotte Siney-Lange, docteure en histoire, est chercheuse associée au Centre d'histoire sociale du XXe siècle (Paris-I), spécialiste de l'histoire de la Mutualité. Elle est l'auteure de « La politique médicosociale de la MGEN : soigner autrement ? » (thèse, 2006) et de « A l'initiative sociale » (presse du Châtelet, 2015). Depuis 2015, un partenariat avec la Mutualité Française l'a amenée à réaliser une étude sur l'histoire des services de soins et d'accompagnement mutualistes depuis leurs origines. Le 7 juin dernier est paru son dernier ouvrage consacré à cette histoire, « La Mutualité, grande semeuse de progrès social » (éditions de La Martinière).

A propos de la Mutualité Française

Présidée par Thierry Beaudet, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles en France. Elle représente 650 mutuelles dans toute leur diversité : des complémentaires santé qui remboursent les dépenses des patients, mais aussi des établissements hospitaliers, des services dédiés à la petite enfance et des crèches, des centres dentaires, des centres spécialisés en audition et optique, des structures et services tournés vers les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées...

Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Avec leurs 2.600 services de soins et d'accompagnement, elles jouent un rôle majeur pour l'accès aux soins, dans les territoires, à un tarif maîtrisé. Elles sont aussi le 1^{er} acteur privé de prévention santé avec plus de 7.000 actions déployées chaque année dans toutes les régions.

Plus d'un Français sur deux est protégé par une mutuelle, soit 35 millions de personnes.

Les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif : elles ne versent pas de dividendes et l'intégralité de leurs bénéfices est investie en faveur de leurs adhérents. Régies par le Code de la Mutualité, elles ne pratiquent pas la sélection des risques.

Présidées par des militants mutualistes élus, les mutuelles représentent également un mouvement social et démocratique, engagé en faveur de l'accès aux soins du plus grand nombre.

Contact presse

Constance BAUDRY

06 85 29 82 22 / constance.baudry@mutualite.fr

Photos de la Mutualité Française
disponibles sur 

